



JE SUIS DÉJÀ LICENCIÉ AU BCVB

> JE RENOUVELLE MA LICENCE

PROCÉDÉ D'INSCRIPTION SAISON 2020-2021

BASKET CLUB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS

ÉTAPE N°1 :

Je reçois un email de la Fédération (FFBB) avec le lien-téléchargement du certificat médical + Questionnaire COVID et le lien pour l'étape N°3.

!!!! ATTENTION VERIFIEZ VOS SPAMS !!!!

ÉTAPE N°2 :

Je fais compléter mon certificat médical par mon médecin (doit être daté d'après le 28 mai 2020) + Questionnaire COVID-19

Si 2ème année de ma catégorie, je fais aussi compléter la partie « surclassement » :
U11 : 2010 | U13 : 2008 | U15 : 2006 | U17M : 2004 | U18F : 2003 | U20M : 2003 - 2002 - 2001

ÉTAPE N°3 :

Je complète ma préinscription en ligne sur la plateforme FFBB (lien reçu à l'étape N°1)

• Je charge mon certificat médical et je vérifie les renseignements déjà **pré-rentés sur la plateforme.**

ÉTAPE N°4 :

Je complète mon dossier BCVB en ligne comportant :

- Charte BCVB ;
- Autorisations (droit à l'image, parentale, transports...) ;
- Renseignements administratifs.

Lien vers le dossier BCVB ; <https://forms.gle/9VmgC8K1HiFTDukn6>

ÉTAPE N°5 :

- Je règle ma cotisation pour clôturer mon inscription
- virement (RIB dans le dossier BCVB de l'étape 4) ou
- par chèque/espèces/ chèques vacances... (à déposer lors des permanences ou envoyer par voie postale à Basket Club Villefranche Beaujolais, 212 Rue Bointon, 69400 Villefranche sur Saône)

ÉTAPE N°6 :

- Validation définitive de mon inscription par le BCVB et la Fédération (si toutes les étapes sont réalisés et documents complets)
 - Je reçois un email de confirmation de la Fédération avec ma licence en PJ.
- Je suis officiellement licencié

DATES DES PERMANENCES :

- Lundi 22, Mardi 23, Mercredi 24, Jeudi 25, Vendredi 26 Juin 2020 de 17H30 à 20H
- Jeudi 2, Vendredi 3 & Samedi 4 Juillet 2020 de 17H30 à 20H

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION : 212 RUE BOINTON, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

> Les permanences permettront de répondre à toutes les questions et pour ceux qui le souhaitent, les dossiers pourront être complétés directement sur les ordinateurs du BCVB.



JE VIENS D'ARRIVER AU BCVB

> JE DOIS CRÉER MA LICENCE

PROCÉDÉ D'INSCRIPTION

SAISON 2020-2021

BASKET CLUB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS

ÉTAPE N°1 :

Je transmets les éléments suivants à mon entraîneur :

NOM DU LICENCIÉ(E) / PRÉNOM (DU LICENCIÉ(E)) / DATE DE NAISSANCE DU FUTUR LICENCIÉ / EM@IL

ÉTAPE N°2 :

Je reçois un email de la Fédération (FFBB) avec le lien-téléchargement du certificat médical + Questionnaire COVID et le lien pour l'étape N°3.

!!!! ATTENTION VERIFIEZ VOS SPAMS !!!!

ÉTAPE N°3 :

Je fais compléter mon certificat médical par mon médecin (doit être daté d'après le 28 mai 2020) + Questionnaire COVID-19

Si 2ème année de ma catégorie, je fais aussi compléter la partie « surclassement »:

U11 : 2010 | U13 : 2008 | U15 : 2006 | U17M : 2004 | U18F : 2003 | U20M : 2003 - 2002 - 2001

ÉTAPE N°4 :

Je complète ma préinscription en ligne sur la plateforme FFBB (lien reçu à l'étape N°1)

• Je charge mon certificat médical et je vérifie les renseignements déjà **pré-rentrés sur la plateforme.**

ÉTAPE N°5 :

Je complète mon dossier BCVB en ligne comportant :

- Charte BCVB ;
- Autorisations (droit à l'image, parentale, transports...) ;
- Renseignements administratifs.

Lien vers le dossier BCVB : <https://forms.gle/9VmgC8K1HiFTDukn6>

ÉTAPE N°6 :

• Je règle ma cotisation pour clôturer mon inscription

- virement (RIB dans le dossier BCVB de l'étape 4) ou

- par chèque/espèces/ chèques vacances... (à déposer lors des permanences ou envoyer par voie postale à Basket Club Villefranche Beaujolais, 212 Rue Bointon, 69400 Villefranche sur Saône)

ÉTAPE N°7 :

• Validation définitive de mon inscription par le BCVB et la Fédération (si toutes les étapes sont réalisés et documents complets)

• Je reçois un email de confirmation de la Fédération avec ma licence en PJ.

Je suis officiellement licencié

DATES DES PERMANENCES :

• Lundi 22, Mardi 23, Mercredi 24, Jeudi 25, Vendredi 26 Juin 2020 de 17H30 à 20H

• Jeudi 2, Vendredi 3 & Samedi 4 Juillet 2020 de 17H30 à 20H

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION : 212 RUE BOINTON, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

> Les permanences permettront de répondre à toutes les questions et pour ceux qui le souhaitent, les dossiers pourront être complétés directement sur les ordinateurs du BCVB.